



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

LE PRÉFET

le Puy-en-Velay, le **27 JUIL. 2020**

Monsieur le Président,

Par courrier du 3 juillet 2020, vous sollicitez des informations en matière d'accidentologie routière dans le cadre du projet de la déviation de SAINT-HOSTIEN – LE PERTUIS sur la RN88, en Haute-Loire.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous deux tableaux récapitulatifs des accidents recensés sur le tronçon concerné par le projet de déviation. Le premier, à titre d'information complémentaire sur les accidents corporels, concerne la période 2010-2014 inclus. Le deuxième, mentionne l'ensemble des accidents, y compris matériels, pour la période que vous avez sollicitée (2015-2019).

Ces données sont issues des informations communiquées par la Direction Interdépartementale des Routes Massif Central (DIRMC) et du recensement des accidents corporels signalés par les forces de l'ordre à l'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR). Les statistiques d'accidents matériels communiquées par la DIRMC concernent des interventions connues de leurs services. Ces derniers n'étant pas appelés sur la totalité des accidents, il se peut que les statistiques ne soient pas exhaustives.

Enfin, je tiens à vous préciser que je ne peux pas vous communiquer les informations liées à l'emplacement et aux causes de chaque accident, ces données étant confidentielles afin de préserver la vie privée des usagers impliqués.

Bilan période 2010-2014

ANNEE	Nb d'accidents corporels	Nb de blessés	Nb de tués
2010	2	2	0
2011	5	9	0
2012	0	0	0
2013	1	1	0
2014	4	5	0
TOTAL	12	17	0

Monsieur Renaud DAUMAS
FNE 43
34 Route de Roderie
43 000 AIGUILHE

Bilan période 2015-2019

ANNEE	Nb d'accidents	Nb d'accidents corporels	Nb de blessés	Nb de tués
2015	26	0	0	0
2016	38	2	2	0
2017	29	2	4	0
2018	25	2	2	2
2019	17	0	0	0
TOTAL	135	6	8	2

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas de MAISTRE

